

## Conséquences sociales de l'industrialisation de l'agriculture

Une centaine de personnes ont participé au séminaire « Conséquences sociales de l'industrialisation de l'agriculture » à Berne le 7 février 2013. Ouvrières et ouvriers agricoles de Suisse et d'Andalousie, paysannes et paysans ont relaté leurs conditions de travail et de vie qui sont en constante dégradation. Federico du SOC (syndicat andalous des travailleuses et travailleurs de la terre) a informé de leur long combat pour obtenir des conditions de travail acceptables dans l'entreprise de conditionnement Biosol Portocarrero à Almeria, entreprise qui livre également des légumes bio hors-saison aux grands distributeurs suisses. Fatou, une ancienne employée dans le conditionnement de la viande en Suisse, a raconté ses expériences de mobbing subies. Hassan, un ouvrier agricole a fait un constat similaire sur son travail dans la vigne. Plusieurs paysannes et paysans ont critiqué la politique agricole qui les soumet à une pression croissante, au stress, aux difficultés économiques et engendre des risques psychosociaux importants. Pour exemple, Eric, a expliqué que les agrandissements constants de son domaine, encouragés par la politique agricole actuelle, l'ont mené dans l'impasse. Aujourd'hui, il s'interroge sur la voie qu'il a choisie il y a 10 ans. Si c'était à refaire, il renoncerait très probablement à se spécialiser dans une seule production, synonyme de trop forte dépendance. Grâce à la participation active du public, les différents maillons de la chaîne tant en Andalousie qu'en Suisse ont pu être comparés.

Le séminaire a permis de formuler des exigences au Conseil fédéral et au Parlement. Ce catalogue<sup>1</sup> sera remis ces prochains jours aux organisations agricoles, syndicales, de consommateurs et politiques.

Il demande entre autre :

- L'égalité des droits et la cogestion des femmes dans l'agriculture ; elle doivent obtenir les compétences de décision, la même part équitable du revenu et l'égalité des droits juridiques en ce qui concerne la propriété foncière.
- L'agriculture paysanne doit être soutenue par la mise en place et l'application de critères de commerce et prix équitables et la plus-value doit être équitablement répartie. Des offres de soutien psycho-social doivent être proposées.
- En Suisse, l'agriculture doit être soumise à la Loi sur le Travail ; un contrat type national contraignant pour les employé-e-s agricoles correspondant aux conditions de travail des autres secteurs économiques doit être édicté. Les employé-e-s agricoles sans-papiers doivent être régularisés. Les Conventions internationales relatives aux migrants et travailleurs agricoles doivent être ratifiées et appliquées.
- Des standards sociaux minimaux doivent être fixés dans la production de biens agricoles et en cas de violation évidente, les grands distributeurs doivent être responsabilisés.

*Le forum a organisé par : Forum Civique Européen, Uniterre, Solifonds, Plateforme pour une agriculture socialement durable, Coopérative Longo maï, l'autre syndicat, Bio Forum Suisse, Unia et Sit.*

*Uniterre*

---

<sup>1</sup> Voir [www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)